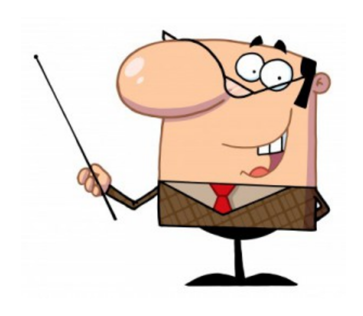




TRIBUNE

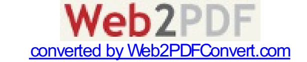
LES MODES D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE. ÉPISODE 1

12/05/2015 | ROBERT BOURE | 4 COMMENTAIRES



L'évaluation renvoie non seulement à une notion travaillée depuis longtemps par les Sciences humaines et sociales, mais aussi à des pratiques sociales diversifiées et à des dis positifs multiples. A partir des années 1990, elle s'installe dans de nombreux domaines (aménagement, santé, action sociale, diplomatie, police, culture, enseignement, recherche…) et pour toutes les catégories d'acteurs (collectivités publiques, entreprises, associations…). De sorte que l'on est fondé à parler d'évaluation généralisée et à ériger l'évaluation en impératif catégorique.

En même temps, elle est présentée comme un fondement essentiel de la prise de décision et plus généralement de l'action. L'action est interrogée à partir de dispositifs se voulant rigoureux et méthodiques, de critères quantitatifs et qualitatifs « objectifs » et toujours sous plusieurs angles complémentaires : intérêt, pertinence, effectivité, efficacité, cohérence, viabilité… En fait, l'évaluation est devenue un outil de réflexion, de gestion, de régulation et de légitimation au service de la modernisation des appareils publics et privés.



Dans l'enseignement supérieur et la recherche, sa généralisation et l'évolution rapide de ses formes ont une signification particulière, notamment en raison du rôle traditionnellement attribué à l'évaluation par la communauté scientifique. Alors que l'évaluation en tant que principe et pratique communautaires est une constante de la vie académique, nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ont accueilli avec méfiance celle qui leur est désormais appliquée et qui s'incarne dans des structures nouvelles comme l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), créée en 2006 et remplacée en 2014 par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Ce qui fait l'objet des critiques les plus vives, c'est moins la contestation de tel ou tel élément que le cadre général. Car selon Nicolas Dodier un « *régime d'évaluation inédit* (…) *tend aujourd'hui à s'imposer* » qu'Albert Ogien nomme « *évaluation gestionnaire* », formule à laquelle on préfèrera celle d'« *évaluation à dominante gestionnaire* », ce régime composite contenant encore des éléments relevant du mode antérieur.



Boure R., 2011, « De l'évaluation collégiale à l'évaluation à dominante gestionnaire : le cas de l'AERES », *Communication & Organisation*, n°30, 41-64.
Dodier N., 2009, « Penser un régime d'évaluation de la recherche scientifique », EHESS.
Ogien A., 2009, « Politiques de l'évaluation : l'évaluation comme principe politique », séminaire « Les politiques de la science », EHESS.

De l'évaluation collégiale…

Qu'on la nomme « collégiale », « par les pairs » ou plus simplement « professionnelle », l'évaluation présente six traits majeurs :

- Inscription dans une double tradition. D'abord, une tradition ancienne, schématiquement celle de l'auto-organisation et de l'autocontrôle de la communauté scientifique qui s'affirme dès le



17ème siècle avec l'avènement de la science moderne et de certains de ses corollaires institutionnels tels les Académies scientifiques, ou symboliques comme la République des Lettres : dans cette perspective, l'évaluation collégiale est une « *manière de faire exister le sens de la communauté scientifique dans les dispositifs d'évaluation* » (Dodier, 2009). Ensuite, une tradition plus récente : la protection et la réglementation par un État républicain d'autant plus bienveillant et respectueux (mais hélas radin) vis-à-vis de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il les a érigés en services publics. On peut d'ailleurs lire dans l'évaluation collégiale française une manière de concilier deux registres de l'*ethos*, celui de la science et celui du service public : égalité, démocratisation, dévouement, vocation…



Crédit : Patrick Mignard

- Collégialité : le principe de base veut que les pairs se réunissent entre eux pour élaborer des règles de fonctionnement et des critères d'appréciation. Il s'agit *in fine* de construire un tiers partagé interne, c'est-à-dire des référents communs relativement stables, publics et acceptables. Les membres ne sont pas des permanents (ils ont un mandat), ils disposent du temps nécessaire à l'accomplissement de leurs taches et ils sont amenés à se revoir régulièrement. Enfin, chacun est placé directement sous le regard des autres membres, et indirectement sous celui de la communauté.



Réunion collégiale de pingouins. Crédit : http://fr.forwallpaper.com/

- Autonomie relative des instances d'évaluation, découlant de la relative autonomie de l'activité scientifique : elle est garantie par l'État et elle s'exprime notamment à travers la cooptation et l'élection (ou la présence d'élus), même si les tutelles ont souvent cherché à injecter des doses de nominations.
- Finalité ultime globalement partagée par les évaluateurs :

favoriser la production et la transmission des connaissances, ce qui revient à évaluer la contribution que les individus et les institutions apportent à leur construction et à leur diffusion. Cela n'exclut pas d'autres finalités répondant à d'autres logiques (institutionnelles, disciplinaires, personnelles, syndicales, réseautiques…), mais les relativise.

- Pluralisme : la collégialité, l'autonomie et le consensus sur la finalité font de chaque membre non seulement un représentant d'un milieu, d'une manière de faire science ou enseignement, mais aussi quelqu'un dont on attend qu'il admette l'existence d'autres milieux que le sien et d'autres manières de faire que les siennes. La négociation est de *facto* au poste de commande, de sorte que les décisions stratégiques sont souvent le fruit de compromis négociés et d'ajustements successifs. Cela revient à accepter collectivement plusieurs manières de penser et de faire, et d'admettre que l'évaluation (d'un laboratoire, d'une formation…) ne présuppose pas un accord complet sur le fond.

Si aucune instance d'évaluation collégiale n'a fonctionné suivant le modèle idéal combinant harmonieusement ces six critères, plusieurs s'inspirent plus ou moins largement de sa « philosophie générale » : comités de lecture de revues, comités scientifiques de colloques et congrès, sections du Conseil national des universités (CNU), comités et commissions des organismes de recherche (CNRS, INSERM…), instances chargées de recruter les universitaires, conseils scientifiques des universités… Il faut aussi reconnaître que l'Etat a en parallèle imposé ici ou là la formule contestée – car centralisatrice, opaque, non contradictoire…- des inspections.



Processus de Bologne

Le modèle de la collégialité et les instances qui s'en inspirent ont fait l'objet de multiples critiques. On passera ici sous silence celles construite par les *Sciences Studies*, pour se concentrer sur celles issues des sphères gouvernementales. Si l'on relativise celles qui dénoncent pêle-mêle les crispations corporatistes, l'immobilisme, l'intérêt porté plus aux moyens qu'aux résultats, les difficultés – au demeurant bien réelles –



d'appliquer le modèle à l'évaluation des laboratoires, des formations et des établissements, il reste deux critiques majeures. D'une part, les formes d'évaluation traditionnelles seraient des freins à la modernisation de l'Administration et à la réévaluation (à la baisse) du rôle de l'Etat. D'autre part, elles seraient en décalage avec les exigences de la « nécessaire » construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (Processus de Bologne) et de la tout aussi « indispensable » compétition internationale symbolisée par le classement de Shanghai.

Ces critiques tirent leur force autant de la force de l'évidence que du pouvoir de ceux qui les portent, voire de « l'esprit du temps ». En tout état de cause, elles débouchent sur des exigences nouvelles. Et à exigences nouvelles, régime d'évaluation nouveau.



L'esprit du temps

… A l'évaluation à dominante gestionnaire

Dans sa philosophie et ses dispositifs techniques, cette évaluation est différente des modes dont l'enseignement supérieur et de la recherche s'était et avait été doté.

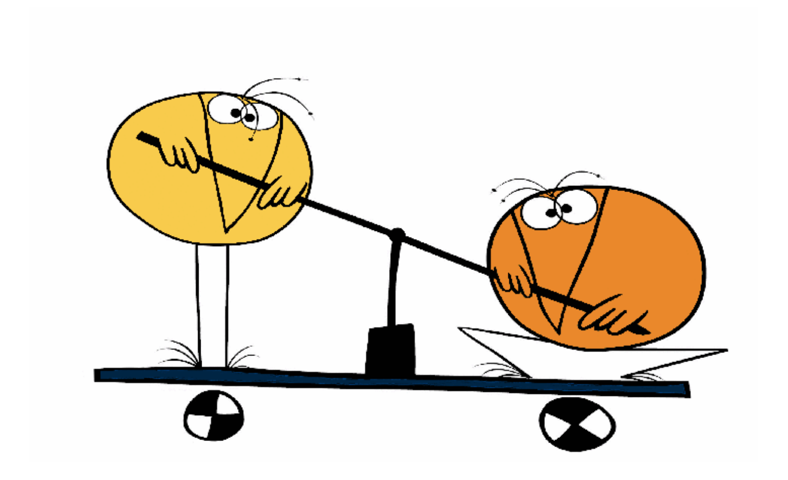

Benchmarking de l'ESR

D'abord, elle est pour une part idéologiquement et techniquement fondée sur le *New Public Management* et plus précisément sur le contrôle de la performance par l'appréciation du résultat à travers une démarche se voulant objective dans ses conditions d'exercice (transparence, neutralité, technicité, professionnalisme), ses critères de mesure, ses outils – comme le *benchmarking*, comparaison par la performance facilitant les classements. Elle met aussi très fortement l'accent sur la responsabilité, la qualité, l'apprentissage organisationnel et l'efficacité. Mais c'est souvent davantage l'efficacité des dépenses publiques qui est appréciée que celle des missions dont ces dépenses garantissent l'exercice. Dans ces conditions, le pair-expert est largement placé dans la position du géomètre-arpenteur qui, pour mesurer, doit mettre en œuvre des méthodes, des techniques et des indicateurs à la définition desquels il n'a pas ou peu participé.

Ensuite, comme de nombreux dispositifs, elle emprunte à la gestion, à la gestion de projet et plus généralement à l'ingénierie managériale une partie de son vocabulaire performatif (allocations de ressources, référentiel, production, qualité, indicateurs de performance, faisabilité, pilotage, tableaux de bord, échéances, livrables…), mais pas tout son vocabulaire. En effet, elle utilise aussi les mots à la mode



ainsi qu'une partie du lexique de l'évaluation traditionnelle. On est donc davantage en présence d'un sabir, langue vernaculaire composée de plusieurs langues entremêlées, que du *novlangue* du romancier George Orwell fondé sur une simplification lexicale et syntaxique destinée à favoriser la parole officielle et à empêcher l'expression de pensées subversives ou seulement hétérodoxes.

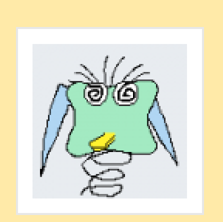


Enfin, l'impératif gestionnaire s'incarne dans des instances, des normes, des procédures, des grilles, des indicateurs qui tantôt se substituent aux anciens, tantôt se juxtaposent à eux ou les infléchissent. Et si les pairs sont toujours sollicités, le cadre dans lequel ils évoluent ainsi que la philosophie générale, les dispositifs et la boite à outils de l'évaluation se sont sérieusement transformés. Si l'ancien n'a pas complétement disparu, le nouveau est bien là. Pour reprendre le slogan publicitaire d'une célèbre banque, « Et ça, ça change tout » ! Ou presque.

La suite au second épisode : « *Les instances de l'évaluation : de l'AERES au HCERES* »

Crédit bandeau : Camille Stromboni





Robert Boure

LERASS (robert.boure@iut-tlse3.fr)

More Posts

DISPOSITIFS · EVALUATION · FRANCE · MESURE · MODÈLE COLLÉGIAL · MODÈLE GESTIONNAIRE · RECHERCHE · UNIVERSITÉ

ARTICLE PRÉCÉDENT

Les recettes du développement économique local par l'innovation

ARTICLE SUIVANT

Le luxe, sujet polémique au Siècle des Lumières

4 RÉFLEXIONS SUR " LES MODES D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE. ÉPISODE 1 "

Ping : Les modes d'évaluation de l'...

Ping : Modes d'évaluation du SUP | Histoires d'universités

Ping : Les modes d'évaluation de l'...

Ping : Articles sur la recherche dans Mondes sociaux | Science et Société

LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Nom *

Adresse de contact *

Site web

Commentaire

Vous pouvez utiliser ces balises et attributs HTML : <a href="" title=""> <abbr title=""> <acronym title=""> <b> <blockquote cite=""> <cite> <code> <del datetime=""> <em> <i> <q cite=""> <s> <strike> <strong> <embed style="" type="" id="" height="" width=""



src="" object=""> <iframe width="" height="" frameborder="" scrolling="" marginheight="" marginwidth="" src=""> <object style="" height="" width="" param="" embed=""> <param name="" value="">

LAISSER UN COMMENTAIRE

Notify me of followup comments via e-mail

SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER…



… SUR FACEBOOK…



S'ABONNER GRATUITEMENT À MONDES SOCIAUX



OU AVEC UN FLUX RSS !



DERNIERS BILLETS

Le luxe, sujet polémique au Siècle des Lumières

Les modes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche. Épisode 1

Les recettes du développement économique local par l'innovation

Quand la publicité enlève le bas…

Les recompositions de l’exploitation agricole familiale
Les figures de migrants paysans en Chine
À la table de Plutarque !
Quand un économiste français fascinait les gestionnaires allemands (1868-1914)
Le sexisme bien tempéré du Canard Enchaîné
Marchés et controverses morales
Google : la possibilité d’un biais
Rolande Trempé, une historienne dans son siècle
Effets “boules de neige” à Murano
Sciences sociales : quand les instruments et les modèles formels supplantent les objets d’études
Où vit la science ?
Quelles nuits pour quels territoires ?
Jean Baudrillard. Quand l’événementiel l’emporte
Industries créatives et territoires périphériques
La course de taureau entre repli identitaire et culture populaire
Géographie de la France en mutations
Protection sociale et inégalités sociales de santé
La ville durable, la norme et ses limites
Questions de recherche autour des serious games
Bernard Maris. Un humaniste, un penseur critique de l’économie dominante
L’activité entrepreneuriale vue par les sociologues
Dossier : Les usages sociaux du numérique
La Guerre de 14-18 racontée aux touristes
Les supporters sont-ils réductibles à des meutes hystériques ?
Lutter contre le cancer
Load story : la logistique piétonne à Toulouse
Réseaux sociaux contre réseaux sociaux ?
Dossier : Il y a cent ans, la Guerre…
Sociabilités socionumériques : l’exemple des commémorations en ligne
Le tuning, pratique populaire stigmatisée
La réforme territoriale explosive… du Mali

EN STOCK

Choisir un mois

LISTE DES AUTEUR.E.S



Adrien Doron (9), Alain Lefebvre (2), Alain Tarrius (1), Américo Mariani (1), André Tricot (1), Anne Sauvageot (1), Anne-Claire Jolivet (1), Annelise Rodrigo et Olivier Loubes (1), Antoine Radel (1), Antony Andurand (1), Béatrice Milard (1), Bertrand Fauré (3), Bertrand Vayssière (1), Cédric Calvignac (1), Chantal Zaouche-Gaudron (1), Clair Juilliet (16), Collectif (1), Corinne Bonnet (1), Damon Mayaffre (1), Daniel Jacobi et Laure Marchis-Mouren (1), Daniel Welzer-Lang (1), Dominique Trouche (1), Émilie Roffidal (1), Éric Darras (1), Esther Loubradou (2), Fanny Dubois (1), Fanny Mazzone (1), Fatima Qacha (1), Franck Bousquet (1), Franck Cochoy, Roland Canu et Cédric Calvignac (1), François Morin (1), Gabriel Colletis (1), Guillaume Sire (1), Irène Gaillard (1), Ivan Ivanov (1), Jacob T. Matthews (1), Jean-Marie Bodt (1), Jean-Michel Cazenave, Jean-Pascal Fontorbes (1), Jean-Pierre Albert (1), Jens Thoemmes (1), Jessica Soler (1), Laurent Jégou (1), Laurent Macé (1), Laurent Solini (1), Lu Shi (1), Luc Marco (1), Malika Hattab-Christmann et Anne Isla, (1), Marc Méquignon et Jean-Pierre Mignot (1), Marcel Drulhe (1), Marie-Thérèse Duffau (1), Marjorie Guillin (1), Marlène Coulomb-Gully (1), Michaël Llopart (1), Michel Grossetti (11), Michel Lavigne (1), Mohamed Gafsi (1), Muriel Lefebvre (2), Nahema Hanafi (1), Nathalie Chauvac (1), Nathalie Paton et Julien Figeac (1), Nicolas Adell (1), Nicole Pradalier (1), Nikos Smyrnaios (1), Philippe Steiner et Marie Trespeuch (1), Régis Missire (1), Robert Boure (6), Robert Boure et Muriel Lefebvre (2), Robert Boure et Pierre Mignot (1), Samuel Challéat, Pierre-Olivier Dupuy, Rémi Bénos (1), Sandra Vera Zambrano (1), Sébastien Mazou (1), Séverine Bonnin-Oliveira (1), Sylvain Racaud (1), Sylvie Chaperon (1), Tristan Auvray (1)

DERNIERS COMMENTAIRES

Les modes d'évaluation de l'... dans Les modes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche. Épisode 1

Modes d'évaluation du SUP | Histoires d'universités dans Les modes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche. Épisode 1

Guerre entre économistes : éléments de réflexion | Olivier Bouba-Olga dans Sciences sociales : quand les instruments et les modèles formels supplantent les objets d'études

Antoine Destemberg dans Les racines historiques du système français d'enseignement supérieur et de recherche

Les modes d'évaluation de l'... dans Les modes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche. Épisode 1

Articles sur la recherche dans Mondes sociaux | Science et Société dans Les modes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche. Épisode 1

Gaëlle Van Ingelgem dans Le luxe, sujet polémique au Siècle des Lumières

Les figures de migrants paysans en Chine - Mond... dans Les figures de migrants paysans en Chine

Les figures de migrants paysans en Chine | Mond... dans Les figures de migrants paysans en Chine

Marie-Lourde et Cédia (hypersexualisation101) | Pearltrees dans Porno-chic & médias-choc

MOTS-CLÉS

Afrique Airbus Aéronautique Banque Capitalisme Communication Crise Dispositifs Entrepreneuriat Entreprise Europe France Genre Histoire Industrie Industries culturelles Innovations Marchés Mondialisation Médias Mémoire Numérique Parcours Patrimoine scientifique Politique Pratiques sociales Première Guerre mondiale Publicité Recherche Régulation Réseaux Réseaux sociaux Résistance Santé Savoirs Science Sciences Sociales Sexe Territoire Toulouse Tourisme Transmigration Université Ville Économie

FAVORIS

Freakonometrics

Humanistica

Isidore

La vie des idées

Liens Socio

Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse

Observatoire des Pratiques Socio-numériques (OPSN)

Olivier Bouba-Olga

Passeur de sciences

Question de méthode

Réseau Démocratie Électronique (DEL)

Sciences Humaines

Socio. Penser global

PRÉSENTATION DU LABEX SMS

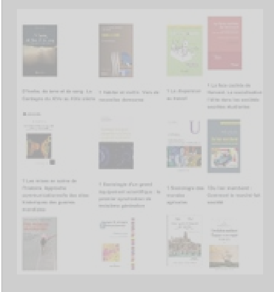
Le labex SMS (Structurations des Mondes Sociaux) est porteur d'un magazine de vulgarisation des Sciences Humaines et Sociales ouvert à tous les chercheurs qui souhaitent partager leurs résultats, leurs démarches et leurs questionnements.



PRÉSENTATION DE QUESTION DE MÉTHODE

« Question de méthode » est une collection de textes de réflexion méthodologique rédigés par les membres du labex Structuration des mondes sociaux. L'étude des mondes sociaux implique un travail empirique approfondi, des formes rigoureuses de construction et d'analyse des données ainsi qu'une réflexivité permanente des chercheurs sur leurs outils. 

CHERCHEURS DE SMS EN LIBRAIRIE



STRUCTURATIONS DES MONDES SOCIAUX (SMS)

Conférence flash du LDI : chercheurs européens face à la crise économique. Représentations quotidiennes et constructions médiatiques

Date limite rendu des dossiers 2ème semestre - 29/05/15

Appel à communication MOREHIST : Autour du concept de communauté dans les réseaux

Grande conf' "Innovation, vieillissement et perte d'autonomie : quelles retombées pour quels publics?"

Assemblée générale SMS

La fabrique de l'ethnicité

Mémoires des luttes : Afrique du Sud, l'apartheid et après

"Penser la coexistence dans les études rurales"

Sociologie des grandes cultures

Prix du public pour Manon Champier dans "Ma thèse en 180 secondes"

